

## Informations déclarant

---

Nom Prénom COEURET Alice  
Adresse email alice.coeuret@sea35.org

## Informations entreprise/UES

---

Structure Entreprise  
Tranche effectifs De 251 à 999 inclus  
Raison sociale ASS SAUVEGARDE DE L'ENFANCE A L'ADULTE  
Siren 775591118  
Code NAF 88.99A - Autre accueil ou accompagnement sans  
hébergement d'enfants  
et d'adolescents  
Adresse BATIMENT A3 ETAGE 1 PARC D ACTIVITE BRETECHE  
35760 SAINT-GREGOIRE

## Informations calcul et période de référence

---

Année au titre de laquelle les indicateurs sont  
calculés 2025  
Date de fin de la période de référence 01/01/2025  
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul  
des indicateurs 276

## Indicateur relatif à l'écart de rémunération

---

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle  
Résultat final en % 3.9  
Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes  
Nombre de points obtenus 36

## Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

---

Résultat final en % 1.7  
Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes  
Nombre de points obtenus 20

## Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

---

Motif de non calculabilité Absence de promotions au cours de la période de référence

## Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

---

Résultat final en % 40  
Nombre de points obtenus 0

## Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

---

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté 4  
Sexe des salariés sur-représentés Hommes  
Nombre de points obtenus 10

## Index égalité professionnelle

---

Total de points obtenus 66  
Nombre de points maximum pouvant être obtenus 85  
Résultat final sur 100 points 78

## Publication des résultats obtenus

---

Date de publication 09/03/2026  
Site Internet de publication  
<https://www.sea35.org/direction-generale>

## Objectifs de progression

---

### Objectif Indicateur écart de rémunération

L'association applique la convention collective du 15 mars 1966 (CCN66), qui prévoit des grilles de rémunération précises, évolutives et fondées sur l'emploi occupé et l'ancienneté.

### Objectif Indicateur retour de congé maternité

Les salariées revenant de congé maternité ou d'adoption bénéficient des mêmes évolutions conventionnelles que l'ensemble des salarié·es de la SEA35.

Date de publication des objectifs 09/03/2026